

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

CONTRAT 1754
N/REF : 4/01/2026 0H14 C:022730 I:08144
V/REF : CCTW.0420059

**SDC 'Les Nymphéas'
C/O REGIE LESCUYER ET ASSOCIES
17 QUAI GILLET
69004 LYON**

IMMEUBLE : LES NYMPHEAS
110, AVENUE BARTHELEMY BUYER
69009 LYON

Vaulx en Velin, le 13 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : VENTILATION MECANIQUE
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. P. TOUCHAIS

ENTRETIEN VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE
(ALDES VEC 382B)
- Verification du bon fonctionnement du moteur
- Verification de l'appareillage electrique
- Verification de la tension des courroies
- Graissage des organes mecaniques et des paliers
- Verification des securites
- Verification de l'equilibrage des turbines
- Controle visuel des conduits d'aspiration
horizontaux en terrasse.

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Janvier de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P = P' \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}'} \right)$$

P : Prix révisé H.T.

P' : Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1' : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1 : dernier indice connu a la date de révision

Date de dernière révision des prix : 1/01/2026

Prix de base du contrat : 185,40



Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gainex Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre

Mois de l'indice de base : 08/2008 Valeur : 99,6
Mois de l'indice de révision : 09/2025 Valeur : 145,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT	
1,00	ENTRETIEN BLOC MOTEUR DE LA V.M.C.	1/AN	258,44		258,44
	TOTAL H.T.				258,44
	T.V.A. a 20,00%				51,68
	TOTAL T.T.C.En EURO				<u>310,12</u>

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.